

Autorização para disponibilização concedida ao Repositório Institucional da Universidade de Brasília (RIUnB) pelo Núcleo de Estudos Agrários e Desenvolvimento Rural do Ministério do Desenvolvimento Agrário, responsável pela publicação da obra, com as seguintes condições: disponível sob Licença Creative Commons 3.0, que permite copiar, distribuir e transmitir o trabalho, desde que seja citado o autor e licenciante. Não permite o uso para fins comerciais nem a adaptação desta.

Granted authorization to release the Institutional Repository of the University of Brasilia (RIUnB) by the Center for Agrarian Studies and Rural Development of the Ministry of Agrarian Development, responsible for the publication of the work under the following conditions: available under Creative Commons 3.0 License, which allows you to copy, distribute and transmit the work, provided that the author and licensor is mentioned. Can not use for commercial purposes nor adaptation.

Referência

DEL GROSSI, Mauro Eduardo. Réduction de la pauvreté: de 44 millions de personnes à 29,6 millions. In: SILVA, José Graziano da Silva; DEL GROSSI, Mauro Eduardo; FRANÇA, Caio Galvão de (Org.). Fome Zero (Programme Faim Zéro): l'expérience brésilienne. Brasília: MDA, 2012. p. 321-337. Disponível em: <<http://www.nead.gov.br/portal/nead/nead-especial/>>. Acesso em: 2 dez. 2013.

FOME ZERO

(PROGRAMME FAIM ZÉRO)

L'EXPÉRIENCE BRÉSILIENNE

COORDINATEURS:
JOSÉ GRAZIANO DA SILVA
MAURO EDUARDO DEL GROSSI
CAIO GALVÃO DE FRANÇA



FOME ZERO
(PROGRAMME FAIM ZÉRO)
L'EXPÉRIENCE BRÉSILIENNE

Coordinateurs:
José Graziano da Silva
Mauro Eduardo Del Grossi
Caio Galvão de França

FOME ZERO
(PROGRAMME FAIM ZÉRO)
L'EXPÉRIENCE BRÉSILIENNE

Ministère du développement agricole
Brasilia, 2012

DILMA ROUSSEFF
Président de la République

GILBERTO JOSÉ SPIER VARGAS
Ministre d'État du Développement
Agraire

MÁRCIA DA SILVA QUADRADO
Directrice de Cabinet du Ministère du
Développement Agraire

CARLOS MÁRIO GUEDES DE
GUEDES
Président, Institut National de la
Colonisation et de la Réforme Agraire

LAUDEMIR ANDRÉ MULLER
Secrétaire à l'Agriculture Familiale

JERÔNIMO RODRIGUES SOUZA
Secrétaire au Développement
Territorial

ADHEMAR LOPES DE ALMEIDA
Secrétaire à la Réorganisation Agraire

JOAQUIM CALHEIROS SORIANO
Directeur du Centre d'Études
Agraires et du Développement Rural

JOÃO GUILHERME VOGADO
ABRAHÃO
Coordinateur d'Exécution
du Centre d'Études Agraires et
du Développement Rural

Série NEAD Especial 19

Ministère du Développement Agraire
(MDA)
www.mda.gov.br

Centre d'Études Agraires et
du Développement Rural (NEAD)
SBN, Quadra 2, Edifício Sarkis -
Bloco D - loja 10 - Sala S2 -
Cep: 70.040-910
Brasília/DF
Téléphone: (55 61) 2020 0189
www.nead.gov.br

Conception graphique
Caco Bisol

Mise en page
Gérard Prosper

Traduction
Rachel Foundje, Claudine Franchon,
Magda Pavitt

Production éditoriale
Ana Carolina Fleury

Traduit du portugais.

Titre original: Fome Zero: A experiência brasileira

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

FAO ISBN: 978-92-5-207312-3
MDA ISBN: 978-85-60548-89-7

© Ministère du Développement Agraire du Brésil 2012
© Ministère du Développement Agraire du Brésil 2010 (édition portugaise)

13. RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ: DE 44 MILLIONS DE PERSONNES À 29,6 MILLIONS

Mauro Eduardo Del Grossi

Le présent chapitre décrit l'évolution de la pauvreté, selon le concept de pauvreté adopté par le programme Faim Zéro, l'accent étant mis sur l'agriculture familiale.

Dans les chapitres précédents, il a été fait état des différentes mesures et politiques publiques mises en œuvre dans le cadre du programme Faim Zéro, et leur évolution depuis le lancement du programme en 2003, a été décrite en détail. De toute évidence, les niveaux de pauvreté ne sont pas exclusivement associés aux politiques mises en œuvre directement dans le cadre du programme Faim Zéro, mais également aux conditions macroéconomiques brésiliennes. Cependant, depuis sa conception, le programme prévoit l'adoption de politiques structurelles de nature macroéconomique, telles que les politiques de création d'emplois et de revenus, la sécurité sociale universelle, le revenu minimum, la réforme agraire et des incitations à l'agriculture familiale.

Un des principaux mérites du programme a été d'associer diverses politiques publiques, ce qui ne permet pas d'évaluer l'impact d'une mesure particulière ou d'un ensemble de mesures. Par conséquent, le présent chapitre n'évalue pas l'impact du programme Faim Zéro, mais plutôt l'évolution de la pauvreté au sein de la population brésilienne, selon la méthodologie adoptée par le programme. Comme indiqué dans la phase de diagnostic et de conception de la proposition Faim Zéro, les taux de pauvreté au Brésil sont des indicateurs solides du niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population brésilienne.

DÉFINITION DE LA POPULATION EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

En vue de procéder à une estimation de la population bénéficiaire, le programme Faim Zéro a élaboré une méthodologie basée

sur le seuil de pauvreté tel que défini par la Banque mondiale, à savoir un dollar EU par jour, adapté aux conditions brésiliennes. Pour prendre en compte l'effet des différents coûts de la vie dans les différentes régions du Brésil, le seuil de pauvreté a été régionalisé sur la base des zones rurales du Nord-Est et sur les écarts des coûts de la vie observés dans les régions métropolitaines, les régions non métropolitaines urbaines et les zones rurales des autres régions du pays. La moyenne pondérée du seuil de pauvreté de la population de chaque région était de 68,48 BRL selon les chiffres de 1999, au moment de l'élaboration de cette méthodologie.

En plus de cet exercice de régionalisation, le revenu des familles indiquant qu'une partie de leurs denrées alimentaires provenait de leur propre production agricole a été ajusté. Au total, le taux d'autoconsommation n'était que de 1,2 pour cent des revenus déclarés de toutes les familles, même s'il représente une proportion de 17,3 pour cent dans les familles travaillant «à leur compte» dans le domaine agricole. Certains éléments, qui font partie de la rubrique des «coûts fixes», comme le loyer et les versements pour le paiement d'un bien immobilier, ont été déduits du revenu total des familles¹.

Jusqu'en 2004, les Enquêtes nationales par échantillonnage auprès des ménages (PNAD) réalisées par l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE) ne couvraient pas les zones rurales d'Acre, d'Amazonas, d'Amapá, de Pará, de Roraima et de Rondônia. En 1999, le projet avait estimé le nombre de pauvres par rapport au recensement démographique effectué en 2000. Depuis 2004, les enquêtes ont commencé à couvrir ces États et, pour ce faire, elles ont utilisé le pourcentage de pauvres enregistrés en 2004 pour estimer leur nombre de 2001 à 2003, préservant ainsi leur comparabilité avec la méthodologie originelle.

Un autre détail de la méthodologie du projet Faim Zéro est qu'elle exclut toutes les familles d'employeurs de la catégorie des pauvres, c'est-à-dire qu'il a été considéré que les quelques familles d'employeurs qui ont un revenu par habitant inférieur au seuil de pauvreté – environ 70 000 familles en 1999 – étaient susceptibles d'avoir sous-estimé leurs revenus dans leurs déclarations, raison pour laquelle elles ont été classées dans le groupe des familles non pauvres.

.....

1. Pour une description complète de la méthodologie adoptée, voir Takagi, Silva et Del Grossi, 2001.

En utilisant cette méthodologie, le nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire a été estimé à 44 millions:

Les données suggèrent un nombre potentiel de 44,043 millions de personnes appartenant à 9,324 millions de familles (1999). Cette population pauvre représente 21,9 pour cent des familles et 27,8 pour cent de la population totale du pays répartie comme suit: 19,1 pour cent de la population des régions métropolitaines, 25,5 pour cent de la population des zones urbaines non métropolitaines, et 46,1 pour cent de la population des zones rurales. En chiffres absolus, les résultats sont comme suit: 9 003 000, 20 027 000 et 15 012 000 de personnes respectivement pour chaque zone de résidence (*Projeto Fome Zero*, 2001, p. 74).

ÉVOLUTION DES NIVEAUX DE PAUVRETÉ JUSQU'EN 2009

Il est opportun de procéder à l'examen de l'évolution de la pauvreté après le lancement du programme Faim Zéro en 2003, par le biais de la méthodologie originelle du programme. À cet effet, nous utiliserons le même seuil de pauvreté adopté pour l'enquête nationale sur les ménages brésiliens effectuée en 1999, en appliquant les chiffres conformément à l'INPC (Indice national de prix à la consommation)². Cette information provient des PNAD jusqu'au dernier en date disponible, réalisé en 2009.

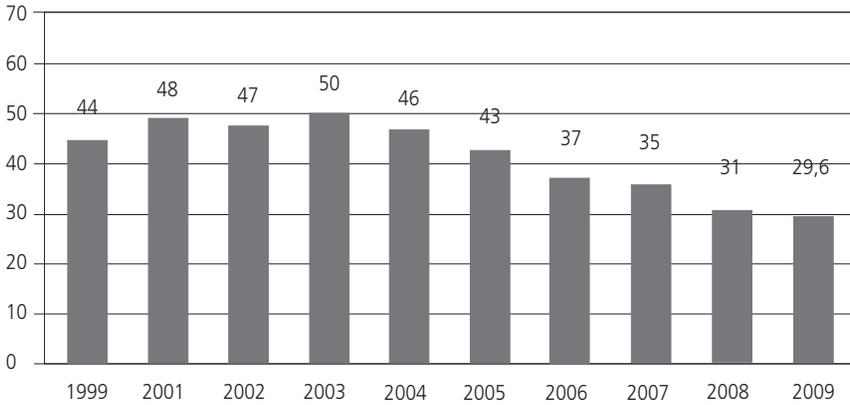
Les résultats sont présentés dans le graphique 1: le Brésil avait 29,6 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, chiffre qui a été utilisé dans le cadre du programme Faim Zéro en 2009. Les résultats montrent également que la pauvreté a continué de croître au Brésil jusqu'en 2003, au moment du début de la mise en œuvre de Faim Zéro. En 2003, le pays a de plus été confronté à une grave crise du taux de change et de la balance des paiements héritée des administrations précédentes au cours desquelles les taux de chômage ont augmenté. Toutefois, cette tendance s'est inversée à partir de 2003, lorsque les niveaux de pauvreté ont commencé à chuter de manière progressive et forte. Au total, plus de 20 millions de personnes sont sorties de la pauvreté entre 2003 et 2009.

Le taux de pauvreté est passé de 27,8 pour cent en 1999 à 28,1 pour cent en 2003, puis a brutalement chuté à 15,4 pour cent en 2009 (*graphique 2*).

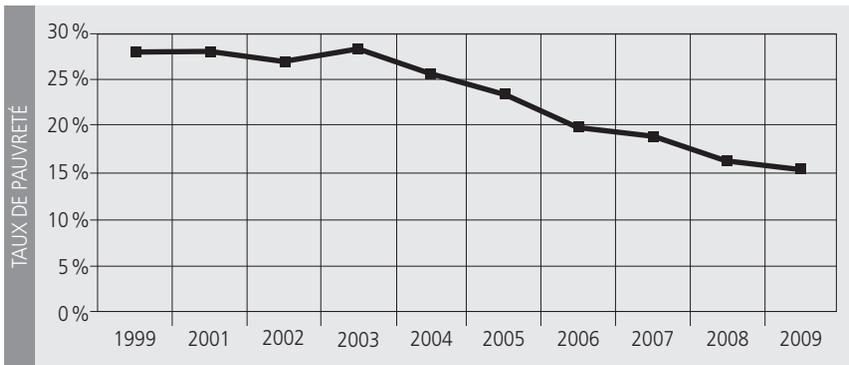
.....

2. Pour plus de détails sur la méthodologie, voir Del Grossi, Silva et Takagi, 2001

**Graphique 1. Nombre de pauvres selon le critère Faim Zéro.
Brésil, 1999 à 2009 (en millions de personnes)**



**Graphique 2. Évolution du taux de pauvreté selon le critère Faim Zéro.
Brésil, 1999 à 2009**



Le nombre de pauvres a diminué plus fortement dans les zones urbaines où près de 10 millions de personnes sont sorties de la pauvreté (*tableau 1*), suivi par les régions métropolitaines, avec un recul de 5,6 millions de personnes, et les zones rurales avec une réduction de 5,1 millions de personnes. Toutefois, les plus fortes réductions des taux de pauvreté sont intervenues dans les zones rurales, où les taux ont baissé de plus de 14 pour cent.

Tableau 1. Évolution de la population pauvre selon le critère Faim Zéro et le lieu du domicile. Brésil (milliers de personnes)

Zone	1999		2003		2009		Variation 2003/2009	
	Personnes	Taux de pauvreté (%)	Personnes	Taux de pauvreté (%)	Personnes	Taux de pauvreté (%)	Personnes	Taux de pauvreté (%)
Métropolitaine	9 003	19,1	12 208	22,0	6 535	11,0	-5 673	-8,1
Urbaine	20 027	25,5	24 598	26,1	14 864	14,4	-9 734	-11,2
Rurale	15 012	42,7	13 299	45,4	8 174	28,4	-5 125	-14,4
Brésil	44 043	27,8	50 105	28,1	29 574	15,4	-20 531	-12,4

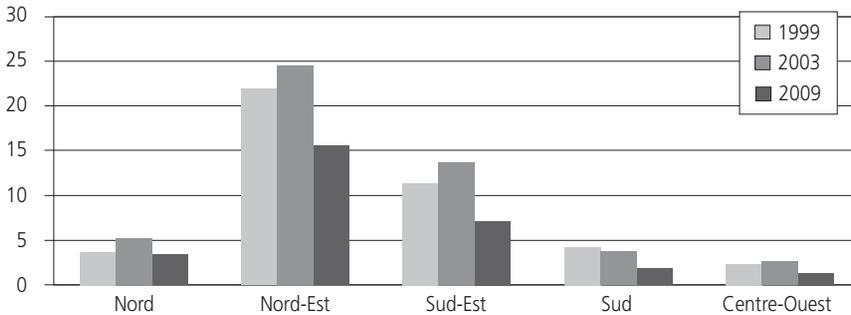
Source: Del Grossi, sur la base des PNAD/IBGE.

Tableau 2. Évolution des populations pauvres selon le critère Faim Zéro et le lieu du domicile. Brésil (milliers de personnes et de familles)

Région	Zone	1999		2003		2009		2003 à 2009	
		Personnes	Familles	Personnes	Familles	Personnes	Familles	Personnes	Familles
Nord		3 813	725	5 351	1 029	3 591	741	-1 760	-289
	Métropolitaine	285	57	565	122	351	83	-214	-39
	Urbaine	2 394	453	3 066	598	2 104	442	-962	-156
	Rurale	1 133	216	1 721	310	1 136	216	-584	-93
Nord-Est		21 873	4 455	24 512	5 181	15 491	3 562	-9 021	-1 619
	Métropolitaine	2 981	639	3 934	902	2 157	538	-1 777	-364
	Urbaine	9 440	2 013	12 044	2 600	7 768	1 796	-4 275	-804
	Rurale	9 452	1 803	8 533	1 680	5 566	1 228	-2 968	-451
Sud-Est		11 491	2 583	13 653	3 197	7 077	1 823	-6 576	-1 374
	Métropolitaine	4 436	1 064	6 086	1 453	3 224	851	-2 861	-601
	Urbaine	4 632	1 035	5 788	1 373	3 033	788	-2 756	-585
	Rurale	2 423	483	1 779	371	819	184	-959	-188
Sud		4 402	993	3 803	890	1 986	511	-1 817	-379
	Métropolitaine	897	213	1 081	249	545	142	-536	-107
	Urbaine	2 122	487	1 954	466	1 020	267	-935	-199
	Rurale	1 383	293	768	175	421	102	-346	-73
Centre-Ouest		2 463	568	2 786	652	1 429	377	-1 357	-276
	Métropolitaine	403	94	542	130	275	73	-268	-57
	Urbaine	1 439	336	1 745	410	939	251	-806	-159
	Rurale	621	138	498	113	214	53	-284	-60
Brésil		44 043	9 324	50 105	10 949	29 574	7 014	-20 531	-3 936
	Métropolitaine	9 003	2 067	12 208	2 855	6 552	1 687	-5 657	-1 168
	Urbaine	20 027	4 324	24 598	5 446	14 864	3 544	-9 734	-1 902
	Rurale	15 012	2 933	13 299	2 648	8 157	1 783	-5 141	-865

Source: Del Grossi, traitement des données des enquêtes nationales auprès des ménages de l'IBGE.

Graphique 3. Évolution du taux de pauvreté selon le critère Faim Zéro. Régions du Brésil, 1999 à 2009



La région du Nord-Est est celle où la plus forte réduction du nombre de pauvres a été enregistrée: 9 millions de personnes sont sorties de la pauvreté entre 2003 et 2009 (*voir tableau 2*). La région du Sud-Est vient au deuxième rang, avec 6,5 millions de personnes sorties de la pauvreté (*voir graphique 3*), notamment dans les régions métropolitaines, où une réduction de près de 2,9 millions de personnes a été enregistrée.

L'AGRICULTURE FAMILIALE

Tel que mentionné dans les chapitres précédents, le projet Faim Zéro s'articule autour de quatre axes: accès aux denrées alimentaires, renforcement de l'agriculture familiale, génération de revenus, et imbrication, mobilisation et contrôle social. Le projet proposait d'accroître la production alimentaire locale, tout en offrant des incitations aux agriculteurs familiaux, qui sont les fournisseurs traditionnels de produits alimentaires aux pauvres:

Le projet Faim Zéro estime qu'il est essentiel d'adopter une politique agricole propre à fournir des incitations véritables à l'agriculture familiale dans le but d'accroître la production alimentaire et d'assurer une meilleure protection des agriculteurs à faible revenu. Ceci peut être réalisé grâce à l'adoption d'un ensemble de politiques qui associent ce qui suit: assurance du revenu agricole; priorité à la production nationale, et recours aux importations uniquement lorsque les récoltes sont mauvaises; mesures d'incitation à la recherche publique pour permettre aux petits agriculteurs d'utiliser les technologies appropriées, en y associant une politique d'assistance technique efficace; politique de crédit effective liée à la mise en place de circuits de commercialisation; encouragement à la création de coopératives en vue de protéger la nature et le paysage, entre autres mesures. (*Projeto Fome Zero*, 2001, p. 87).

Outre la mise en œuvre des politiques publiques visant à accroître le pouvoir d'achat des franges les plus pauvres de la population, il convenait de briser le cercle vicieux de la faim en fournissant des incitations à l'agriculture familiale, qui, en dehors de la production de denrées alimentaires de base, a le pouvoir de générer localement des cercles vertueux d'emploi et de revenu.

Il convient de présenter³ quelques chiffres pour montrer l'importance et les dimensions de l'agriculture familiale au Brésil. En 2006, le dernier recensement de l'agriculture et de l'élevage effectué par l'IBGE a révélé qu'il y avait 5 175 489 exploitations agropastorales cette année-là, dont 4 367 902 ont été classés dans la catégorie agriculteurs familiaux⁴, signifiant que ces derniers représentaient 84 pour cent de toutes les exploitations agropastorales du Brésil (*voir tableau 3*). Malgré leur importance numérique, elles occupent une superficie ne dépassant pas 80 millions d'hectares, soit l'équivalent de 24 pour cent de la superficie occupée par l'ensemble des exploitations. Bien que ne représentant que 16 pour cent de toutes les exploitations, les exploitations non familiales comptent pour 76 pour cent des zones occupées par l'ensemble des exploitations.

Près des trois quarts de toutes les personnes actives dans les zones rurales (un peu plus de 12 millions de personnes) travaillent dans des exploitations familiales, tandis que 4,2 millions de personnes

Tableau 3. Caractérisation des établissements agropastoraux selon la classification de l'agriculture familiale établie par la loi n° 11 326. Brésil, 2006

Caractéristiques	Agriculture familiale		Agriculture non familiale	
	Valeur	%	Valeur	%
Nombre d'établissements	4 367 902	84	807 587	16
Superficie (millions ha)	80,3	24	249,7	76
Main-d'œuvre (millions de personnes)	12,3	74	4,2	26
Valeur de la production (milliards de BRL)	54,4	38	89,5	62
Revenu (milliards de BRL)	41,3	34	80,5	66

Source: Del Grossi et Marques, 2010.

3. Selon França, Del Grossi et Marques, 2009.

4. Selon les critères de la loi n° 11 326 de 2006, qui définissent la catégorie des agriculteurs familiaux au Brésil.

seulement travaillent dans des exploitations non familiales. L'utilisation considérable de main-d'œuvre dans les exploitations familiales montre son importance en termes de génération d'emplois dans les campagnes.

Bien qu'elles n'occupent que 24 pour cent de la superficie, les exploitations familiales représentent 38 pour cent de la valeur brute de la production et 34 pour cent de l'ensemble des revenus dans les zones rurales. L'agriculture familiale génère 677 BRL/ha, et l'agriculture non familiale ne génère que 358 BRL/ha. L'agriculture familiale est également à forte intensité de main-d'œuvre: elle utilise plus de 15 personnes pour chaque 100 ha, tandis que l'agriculture non familiale utilise moins de 2 personnes pour cette même superficie (Del Grossi et Marques, 2010, p. 16).

Les indicateurs susmentionnés montrent que les exploitations familiales font un usage meilleur et plus intensif des terres. L'agriculture familiale est également un fournisseur direct des denrées alimentaires habituellement consommées au Brésil: elle compte pour 87 pour cent de la production de manioc, 70 pour cent de la production de haricots, 46 pour cent de la production de maïs, 34 pour cent de la production de riz, 59 pour cent de viande de porc, 50 pour cent de volaille, 30 pour cent de bœuf et 58 pour cent de lait. Les résultats montrent le rôle stratégique joué par l'agriculture familiale en garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population brésilienne.

Étant donné les dimensions de l'agriculture familiale dans le pays, la nécessité d'en tenir compte dans le programme Faim Zéro a été évidente. Passons maintenant à l'examen de l'évolution des politiques publiques destinées à renforcer l'agriculture familiale au Brésil.

PROGRAMME NATIONAL DE RENFORCEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE (PRONAF)⁵

Il s'agit là de la mesure d'appui la plus importante et la plus complète à l'intention des agriculteurs familiaux au Brésil, mettant à leur disposition des crédits agricoles et non agricoles à de faibles taux d'intérêt. Depuis 2003, plus de 10 millions de contrats ont été signés et 52 milliards de BRL concédés en crédit agricole, soit 85 pour cent des ressources allouées au PRONAF depuis son lancement.

.....

5. Pour plus de détails, voir le chapitre 8 du présent ouvrage.

ASSURANCE REVENU ET ASSURANCE CLIMATIQUE POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE

La plupart des opérations du PRONAF sont étayées par le Programme de garantie des prix pour l'agriculture familiale (PGPAF), qui garantit dans le contrat de financement une remise proportionnelle à la chute des prix au moment de la vente de la récolte. À l'heure actuelle, ce programme couvre 35 produits, et les remises peuvent aller jusqu'à 5 000 BRL par agriculteur. Étant donné que le PGPAF est lié aux prix de vente, ce programme est essentiellement un programme de garantie de revenu dans le cadre des opérations de crédit concernant les agriculteurs familiaux. Il a été appliqué à quelque 500 000 contrats par récolte, octroyant une remise moyenne de 1 200 BRL pour les contrats du PRONAF.

Depuis la récolte de 2004-2005, les pertes causées par les événements climatiques ont été couvertes par le programme Assurance pour l'agriculture familiale (SEAF), qui, en dehors de garantir le règlement des prêts accordés dans le cadre du PRONAF, met également à disposition un montant supplémentaire de 65 pour cent des recettes nettes attendues de l'entreprise en question. Le programme garantit que l'agriculteur ne sera pas endetté et qu'il aura un revenu lui permettant d'assurer le quotidien jusqu'à la récolte suivante. Le programme d'assurance associe ses actions à l'assistance technique pour gérer les risques de l'agriculture familiale et promouvoir le recours à des techniques appropriées comme l'adoption de mesures préventives contre les aléas agroclimatiques. Cette assurance climatique est appliquée uniquement aux contrats de dépenses agricoles, et couvre en moyenne 600 000 contrats par récolte. Il est envisagé de l'élargir également aux contrats d'investissement.

PROGRAMME D'ACHAT D'ALIMENTS (PAA)

Mis en œuvre en 2003, ce programme a un double objectif: stimuler la production alimentaire des agriculteurs familiaux et établir des réserves, et distribuer des aliments aux personnes en situation d'insécurité alimentaire. Les produits sont également distribués aux écoles, aux hôpitaux et aux organisations caritatives.

ASSURANCE-RÉCOLTE

Il s'agit d'une mesure visant à protéger les agriculteurs de la région semi-aride contre les intempéries. À cette fin, un fonds (le Fonds assurance-récolte) a été créé avec la participation des gouvernements fédéral, des États et municipal. Ce Fonds intervient lors de catastrophes dues à la sécheresses ou à des précipitations trop abondantes qui causent des pertes dépassant 50 pour cent de la production de maïs, haricot, coton, riz et manioc aux agriculteurs familiaux du semi-aride. Il verse à chaque famille sinistrée 550 BRL en guise de soutien en attendant la prochaine récolte.

AUTRES POLITIQUES D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL

Bien qu'elles ne fassent pas partie de la stratégie Faim Zéro, il convient à ce stade, de prendre note d'autres politiques destinées à promouvoir un développement rural durable. Les politiques qui suivent sont du nombre de celles qui se distinguent par leur rapidité de mise en œuvre et pertinence.

RÉFORME AGRAIRE

Malgré ses dimensions continentales, la répartition inégale des terres au Brésil est le legs de son modèle d'occupation du territoire. L'indice de Gini appliqué à la répartition des terres entre les exploitations agropastorales était de 0,854 en 2006. En procédant à l'analyse de la taille des exploitations agropastorales, on constate que 47 000 (5 pour cent) d'entre elles ont des superficies supérieures à 1 000 hectares et occupent 146 millions d'hectares (44 pour cent de la superficie totale), tandis que les exploitations de moins de 100 ha font un total de 4,4 millions (86 pour cent) et occupent moins de 71 millions d'hectares (21 pour cent de la superficie totale). Les politiques de réforme agraire ont, par conséquent, été conçues pour réduire ces disparités et renforcer l'agriculture familiale.

Au cours de la période allant de 2003 à 2009, 574 532 familles ont été installées sur une superficie de plus de 47,7 millions d'hectares dans le cadre de 3 386 projets, représentant environ 62 pour cent de toutes les zones d'installations établies au cours des 39 dernières années. Pour ce faire, un montant de 7 milliards de BRL a été investi au cours des sept dernières années uniquement pour l'achat de terres.

Une politique de crédit foncier est un autre élément du programme national de réforme agraire, dont le but est l'octroi de prêts à long terme aux agriculteurs familiaux en vue de leur permettre d'acheter des terres ou d'agrandir leur parcelle. Entre 2003 et 2009, 74 000 familles ont bénéficié de prêts d'un montant de 1,9 milliard de BRL pour l'achat de 1,3 million d'hectares de terre.

PROGRAMME *TERRA LEGAL* DE RÉGULARISATION FONCIÈRE DANS L'AMAZONIE LÉGALE

Lancé en juin 2009, ce programme a pour objectif la régularisation foncière des terres publiques fédérales occupées situées dans l'Amazonie légale et la promotion de l'organisation territoriale de la région. L'occupation des terres dans la région de l'Amazonie légale est caractérisée par la précarité ou par l'absence de reconnaissance juridique, donnant lieu à des conflits fonciers souvent marqués par la violence. Il existait encore dans la région 58 millions d'hectares (11 pour cent de l'Amazonie légale) de terres fédérales qui n'avaient pas été réservées pour un but quelconque, et environ 158 000 occupations qui devaient être régularisées.

La mise en œuvre du programme *Terra Legal* a été prévue en vertu de la loi n° 11952 de 2009, qui a simplifié les procédures de régularisation de l'occupation des terres fédérales dans l'Amazonie légale pour des superficies allant jusqu'à 1 500 hectares. Près de 4,5 millions d'hectares de terres occupées par plus de 26 000 personnes ont été régularisées déjà dans 261 municipalités. Les premiers titres fonciers du programme ont été émis pour 270 occupants.

Outre la régularisation des agriculteurs qui occupent ces terres, près de 170 municipalités sont situées dans des zones urbaines totalement incluses dans les terres fédérales non régularisées, ce qui rend difficile le recouvrement des impôts et la prestation de services à leurs habitants. Ces zones seront transférées aux municipalités, qui à leur tour procéderont à la régularisation des biens immeubles de leurs habitants.

ASSISTANCE TECHNIQUE ET VULGARISATION RURALE

L'Assistance technique et vulgarisation rurale (ATER) est un service essentiel pour que les politiques publiques atteignent les

collectivités et les établissements ruraux. Dans les années 90, le système de vulgarisation rurale a été presque complètement démantelé et n'a été conservé que dans quelques États du pays. En 2003, la politique d'assistance technique et de vulgarisation rurale a été reprise, développée et améliorée. Entre 2003 et 2009, environ 1,5 milliard de BRL ont été investis pour aider 2,5 millions de familles. Actuellement, 548 organisations enregistrées auprès du Ministère du développement agricole (MDA), dotées d'un effectif de 23 000 experts techniques, fournissent une assistance technique et des services de vulgarisation rurale dans tous les États du Brésil.

LE PROGRAMME DES TERRITOIRES DE LA CITOYENNETÉ⁶

Lancé en février 2008, le programme des Territoires de la citoyenneté (PTC) est axé sur la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales grâce à une stratégie de développement territorial durable. À cette fin, le programme est basé sur des plans élaborés dans les zones définies en tant que territoires et s'appuie sur la participation de la société civile pour tenter d'intégrer les mesures des gouvernements fédéral, des États et municipal. En 2009, le programme a couvert 120 territoires dans toutes les unités de la fédération, comprenant 1 852 communes et portant sur 13,1 millions de personnes dans les zones rurales, ce qui représente 46 pour cent de toute la population rurale brésilienne, 67 pour cent de toutes les personnes installées dans le cadre du Programme de réforme agraire, 66 pour cent de toutes les communautés de *quilombolas*, 52 pour cent de toutes les terres autochtones, 54 pour cent de tous les pêcheurs et 46 pour cent de toutes les familles d'agriculteurs familiaux du Brésil. Au niveau fédéral, les efforts conjoints des agences et des organisations ont permis, en 2009, de structurer une matrice de 200 mesures gouvernementales à mettre en œuvre dans les 120 territoires, avec des revenus d'un montant de 24,6 milliards de BRL, y compris certaines mesures envisagées dans la stratégie Faim Zéro susmentionnée. Pour 2010, 27 milliards de BRL sont disponibles.

ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ DANS LES ZONES RURALES

À la lumière des politiques de développement rural susmentionnées, nous allons aborder maintenant l'examen de la situation des familles rurales.

Ce texte est basé sur deux indicateurs seulement: le taux de pauvreté et la ventilation du revenu des ménages.

Il a été mentionné ci-dessus que plus de 5 millions de personnes sont sorties de la pauvreté dans les zones rurales, zones dans lesquelles la baisse la plus importante du taux de pauvreté a été enregistrée. Toutefois, cette réduction de la pauvreté a-t-elle été homogène chez toutes les franges de la population rurale?

Afin de comprendre la dynamique des zones rurales, la population vivant dans les zones rurales et une partie de la population urbaine engagée dans des activités agricoles doivent avoir été prises en compte⁷. À cet effet, les familles économiquement actives ont été classées dans les catégories suivantes:

- *Agriculture familiale*: familles engagées dans une entreprise agricole, qu'elles soient ou non propriétaires de la terre qu'elles travaillent, et qui résident dans une zone urbaine ou rurale. Selon les règles du PRONAF, ces familles peuvent engager jusqu'à deux employés permanents.
- *Agriculture patronale*: familles ayant accès à une entreprise agricole, qui ont plus de trois employés permanents et qui résident dans une zone urbaine ou rurale.
- *Familles agricoles non rurales*: familles d'employeurs ou travailleurs indépendants, dont les membres sont engagés dans des activités non agricoles même si elles vivent dans des zones rurales.
- *Salariés ruraux*: familles qui vivent de la main-d'œuvre de leurs membres. Par souci de simplification, tant les salariés agricoles (vivant dans une zone urbaine ou rurale) que les salariés non agricoles qui vivent dans une zone rurale ont été pris en compte.

.....

7. Les activités agricoles se rapportent au sens générique du terme et comprennent des activités d'élevage, la cueillette, la sylviculture et la pêche.

Tableau 4. Familles agricoles ou rurales ayant une occupation, selon leur niveau de pauvreté. Brésil (en milliers de familles ou de personnes)

Type de familles	Nombre de personnes			Nombre de familles		
	2003	2009	Différence	2003	2009	Différence
Agriculture familiale	7 709	3 570	-4 139	1 504	746	-759
Agriculture industrielle	0	0		0	0	
Familles rurales non agricoles ¹	998	575	-423	198	129	-69
Familles rurales salariées ²	7 855	4 662	-3 193	1 585	960	-624

1. Comprend les familles d'employeurs et de travailleurs indépendants, les familles non agricoles ou ayant plusieurs activités.

2. Comprend les familles agricoles et ayant plusieurs activités (rurales ou urbaines) et les familles non agricoles qui vivent dans les zones rurales.

Note: N'inclut pas les familles rurales des États suivants: Acre, Amazonas, Amapá, Pará, Rondônia et Roraima, qui n'ont commencé à être prises en compte qu'à partir de 2004.

Les résultats de cette classification figurent dans le tableau 4. Un recul considérable de la pauvreté a été observé chez les familles d'agriculteurs familiaux: 759 000 d'entre elles sont sorties de la pauvreté. En termes de nombre de personnes, cette réduction a été de plus de 4 millions de personnes, ce qui représente une baisse de 41 à 24 pour cent du taux de pauvreté de ce groupe. Il s'agit de la catégorie de travailleurs dans laquelle la plus forte réduction du nombre de pauvres a été enregistrée.

La deuxième catégorie qui a connu une baisse significative du nombre de pauvres était celle des ruraux salariés, dans laquelle plus de 3 millions de personnes (soit 624 000 familles) sont sorties de la pauvreté entre 2003 et 2009. Malgré ce recul important du nombre de pauvres en général, les salariés ruraux représentent la majorité des pauvres des zones rurales brésiliennes, avec un peu moins d'un million de familles pauvres, représentant 20 pour cent de toutes les familles de ruraux salariés.

La ventilation des sources de revenus des différents types de familles montre une augmentation considérable du revenu de la main-d'œuvre (voir tableau 5). S'agissant de l'agriculture familiale, le revenu agricole moyen a augmenté de 107 BRL, ce qui représente un gain réel de 17 pour cent, tandis que les revenus non agricoles ont augmenté en moyenne de 102 BRL (avec un gain réel de 43 pour cent).

L'augmentation des revenus agricoles et non agricoles représentait 58 pour cent de l'augmentation totale des revenus de l'agri-

Tableau 5. Revenu moyen mensuel des ménages provenant des activités agricoles et non agricoles, selon le type de famille. Brésil (montants en BRL en septembre 2009)

Type de familles	Moyenne des revenus agricoles			Moyenne des revenus non agricoles			Revenu moyen des ménages		
	2003	2009	Différence	2003	2009	Différence	2003	2009	Différence
Agriculture familiale	620	727	17%	239	341	43%	1 138	1 499	32%
Agriculture industrielle	7 528	7 249	-4%	1 213	1 513	25%	9 737	10 477	8%
Familles rurales non agricoles ¹	-	-		978	1 172	20%	1 230	1 526	24%
Familles rurales salariées ²	322	396	23%	317	460	45%	793	1 094	38%

1. Comprend les familles d'employeurs et de travailleurs indépendants non agricoles qui résident dans les zones rurales.

2. Comprend les familles agricoles et qui ont plusieurs activités (rurales et urbaines) et les familles non agricoles qui vivent dans les zones rurales.

Note: N'inclut pas les familles rurales des États suivants: Acre, Amazonas, Amapá, Pará, Rondônia et Roraima, qui n'ont commencé à être prises en compte qu'à partir de 2004. Valeurs corrigées par l'indice INPC.

Source: Traitement des données des enquêtes nationales auprès des ménages par l'auteur.

culture familiale, à savoir, la conjonction des revenus (travail et transfert de revenus gouvernementaux – retraite et *Bolsa família*) a été importante pour réduire la pauvreté chez les agriculteurs familiaux, mais ce sont les revenus du travail qui y ont le plus contribué.

Le tableau 5 montre également que les revenus des salariés ruraux des secteurs agricoles (23 pour cent) et non agricoles (45 pour cent) ont augmenté en termes réels. Ces deux sources expliquent 72 pour cent de l'augmentation observée dans les revenus des familles salariées; toutefois, du fait que les salaires du secteur de l'agriculture rurale sont depuis toujours très faibles, même l'augmentation moyenne de 74 BRL des revenus agricoles et de 143 BRL des revenus non agricoles n'a pas été suffisante pour sortir davantage de familles salariées de la pauvreté.

Le fait que les revenus du travail des familles rurales soient ceux qui ont augmenté le plus montre qu'elles sont entrées dans des cycles vertueux de création d'emplois et de revenus. Ces résultats suggèrent fortement que l'hypothèse du projet Faim Zéro était exacte: les programmes de transferts de revenus comme le Programme d'aide aux familles sont importants et ont joué un rôle majeur dans l'amélioration de la demande des marchés locaux, en stimulant les économies qui étaient stagnantes auparavant.

RÉFLEXIONS FINALES

Le présent document décrit l'évolution de la pauvreté et, par voie de conséquence, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur la base des critères adoptés par le projet Faim Zéro. Entre 2003 et 2009, plus de 20 millions de personnes sont sorties de la pauvreté, notamment dans les zones rurales où 5 millions de personnes en sont rescapées.

Depuis son lancement en 2003, le programme a nécessité des efforts intenses de la part du gouvernement pour briser le cercle vicieux de la faim et de la pauvreté. Les chiffres des différents programmes mis en œuvre ces dernières années ont de même montré que ces efforts étaient continus et conformes à leurs objectifs initiaux.

La combinaison des différentes politiques de transfert de revenus (politiques d'urgence) en vue de stimuler les marchés locaux de consommation, et stabiliser les conditions macroéconomiques a permis des résultats positifs, tels qu'observés dans les zones rurales du Brésil.

Plus de 4 millions de personnes ont franchi le seuil de pauvreté dans le secteur de l'agriculture familiale. Toutefois, si 624 000 familles sont sorties de la pauvreté chez les salariés ruraux, 17 pour cent des familles salariées restent encore en dessous de ce seuil.

Parmi les sources de revenus, celles du secteur des travaux agricoles et non agricoles sont celles qui ont le plus contribué à la hausse observée dans les revenus des agriculteurs familiaux et des salariés ruraux. Le soutien apporté à l'agriculture familiale et au développement local, associé aux transferts de revenus, a généré des cycles vertueux de génération de revenus et assuré les droits de citoyenneté au niveau local. L'augmentation observée dans les revenus du travail reflète ce bon déroulement.

Il est évident, malgré les progrès réalisés depuis 2003, que de nombreux problèmes demeurent, le plus important étant peut-être le fait que 29,5 millions de personnes sont encore considérées comme faisant partie de la population pauvre au Brésil.

RÉFÉRENCES

- DEL GROSSI, M. E., SILVA, J. G. DA et TAKAGI, M. 2001. *Evolução da pobreza no Brasil, 1995/99*. Texto para discussão, n° 104. Instituto de Economia, Universidade de Campinas, Campinas, Brésil.
- DEL GROSSI, M. E. et MARQUES, V. A. 2006. *A delimitação da agricultura familiar no Censo Agropecuário 2006 segundo a Lei 11.326*. [Sous presse].
- FRANÇA, C. G., DEL GROSSI, M. E. et MARQUES, V. A. 2009. *O Censo Agropecuário 2006 e a agricultura familiar no Brasil*. Ministério do Desenvolvimento Agrário, Brasília.
- IBGE. 2002 et 2008. *Pesquisas Nacionais por Amostra de Domicílios – PNAD*. Rio de Janeiro. Disponible sur le site: www.ibge.gov.br [lien: «População»]. Consulté en août 2010.
- INSTITUTO CIDADANIA. 2001. *Projeto Fome Zero: uma proposta de política de segurança alimentar para o Brasil*. Version 3. São Paulo.
- LULA DA SILVA, L. I. 2003a. *Mensagem ao Congresso Nacional*. Documento da Presidência da República.
- LULA DA SILVA, L. I. 2003b. *Discurso de posse do Presidente Lula em 1º de janeiro de 2003*. Disponible sur le site: www.info.planalto.gov.br. Consulté en août 2010.
- PRESIDÊNCIA DA REPÚBLICA DO BRASIL. 2010. *Fome Zero*. Disponible sur le site: www.fomezero.gov.br. Consulté en août 2010.
- TAKAGI, M., SILVA, J. G. DA et DEL GROSSI, M. E. 2001. *Pobreza e fome: em busca de uma metodologia para quantificação do problema no Brasil*. Texto para discussão, n° 101. Instituto de Economia, Universidade de Campinas, Campinas, Brésil.